



Compte-rendu Conseil de quartier Prévert 26 mars 2019

Collège Habitants :

Présents : M. ALAMAMY, Mme BOULARD, M. CIRODE, M. DESGRANGES, M. GARNIER, Mme LONDY, M. NEUT

Excusés : M. FRAIX, M. MICHOT

Absents: M. DEVINAT, M. VALENTINO

Représentant du monde professionnel coopté :

Excusée : Mme ROUSSELOT

Collège élus :

Présents : M. PERIDON, M. GUILBOT

Excusés/ Absents : Mme BREDAS, M. HAMDANI, M. SAMINGO

Administration :

Présents : Mme LACOMBE-CORDIER

Désignation du secrétaire de séance : M. ALAMAMY
Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté.

Préambule :

Le collège habitants du conseil de quartier remercie la municipalité pour la transformation du « faux rond-point » devant le nouvel Intermarché et Mc Donald en « vrai rond-point ». C'était une question importante de sécurité qui a trouvé une solution.

Dans le même temps, le collège habitants remercie la municipalité pour la création des trottoirs entre les numéros 18 et 24 de la Rue Pierre et Marie Curie qui étaient inexistantes depuis la création pour une raison inconnue de tous (EPA de Sénart, l'aménageur ainsi que la commune).

Un tournoi de pétanque inter-quartier se déroulera le dimanche 12 mai 2019.

En projet, une animation avec l'orchestre ACC de Noisy le Sec sur Combs. La concrétisation est compliquée en terme de calendrier. Le groupe se rapprochera éventuellement du service Animation s'il souhaite se produire sur la commune.

Les membres du conseil de quartier souhaiteraient sensibiliser les jeunes des collèges et des lycées sur le handicap, notamment sur les risques qu'ils prennent avec leurs 2 roues, en raison d'attitudes irresponsables. Ces sensibilisations pourraient se faire avec le concours de l'APF de Dammarie Les Lys.

Il est convenu que cette idée se concrétise dans le cadre des actions de l'APF.

1) Les cheminements pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR) sont difficiles aux abords et dans le centre commercial Pablo Picasso, notamment dans le magasin LIDL, impossible de rentrer avec un fauteuil. Est-il prévu des améliorations ?

Concernant les abords du centre commercial Pablo Picasso et notamment les cheminements entre l'APF et le centre commercial, une réunion a été organisée sur place entre l'APF et la mairie en novembre 2018. Depuis des travaux ont été réalisés pour faciliter le passage des PMR. La mairie signale que le trottoir bloqué rue Pablo Picasso, suite aux travaux des nouveaux appartements de l'OPH sera remis en service courant mai 2019.

Concernant l'accès au magasin Lidl, une rencontre est prévue le 27 mars dans le commerce entre les services de la mairie et la direction de Lidl afin d'évoquer cette problématique.

Lidl propose également à l'APF, s'ils le souhaitent, de convenir d'un rendez-vous pour recevoir un membre sur place. Les coordonnées du représentant de Lidl sont transmises à l'APF.

2) Depuis plusieurs mois, des camions (19 tonnes) empruntent et stationnent dans la rue Georges Brassens, en risquant de provoquer des accidents. Par ailleurs, leurs stationnements sur chaussée et trottoirs gênent de nombreux affaissements, notamment au début de la rue entre le centre Culturel Albert Camus et les premières maisons avec de nombreux nids de poule sur toute la longueur de la rue Georges Brassens (20 cm de profondeur et 80 cm de diamètre).

A part dans la zone de l'Ormeau et la zone Parisud, les stationnements des poids lourds sont interdits dans Combs-la-Ville. La mairie va remonter l'information à sa police municipale qui sensibilisera les propriétaires de ces camions.

3) Il existe des conflits de voisinage pour le parking situé au niveau du 2 de la rue Georges Brassens, les locataires de l'immeuble revendiquant la totalité des places. Qu'en est-il exactement ? Est-il vrai que toutes les places appartiennent au bailleur, notamment la partie qui longe la rue Georges Brassens ?

Oui, toutes les places situées entre l'immeuble (n°2 et n°4) et les arbustes sont sur la propriété du bailleur TMH. Le bailleur s'est emparé de la problématique.

4) Les Personnes utilisant des fauteuils roulants signalent leurs difficultés pour accéder à l'Eglise, et demandent si la paroisse de Combs pourrait envisager et réaliser des aménagements pour faciliter les accès.

La commune est compétente pour les travaux de l'Eglise.

Il y a déjà un passage pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR) qui passe par la sacristie (côté droit de l'Eglise). Malgré cela, une problématique d'accès se pose pour les fauteuils électriques. La mairie va proposer un rendez-vous avec l'APF sur place pour voir ce qui pose problème.

5) Rue Hector Berlioz, côté Icare, les chaussées sont très dégradées, trop de stationnements anarchiques. Peut-on prévoir de refaire le revêtement goudronné et de revoir le cheminement des piétons (trottoir)?

Pour rappel, la question de refaire le revêtement goudronné avait déjà été posée et mise à l'ordre du jour le 08 novembre 2017 et la réponse de la mairie avait été de prévoir le coût des travaux dans un prochain budget prévisionnel, si cela le nécessitait. Aujourd'hui, la mairie prévoit de reboucher les trous. Le collège habitants du conseil de quartier pense qu'au vu de l'état désastreux de cette partie de la route, le rebouchage ne sera pas suffisant, la chaussée s'affaisse et entraîne avec elle une grande plaque d'égout. Le collège habitants du conseil de quartier espère que cette petite partie de route sera entièrement refaite et prévue dans un prochain budget prévisionnel (2020...).

Pour le cheminement des piétons, la mairie indique qu'il s'agit d'une zone mixte, sans trottoir. Il n'y a pas d'aménagements prévus en ce sens (impossible) du fait de la configuration initiale du lotissement lors de sa création. La question des habitants concernait plutôt l'entrée de la rue (entre le rond-point et les premières maisons. Le collège habitants demande à la mairie de faire

respecter dans la durée le stationnement prévu uniquement d'un seul côté de la route. Depuis peu, le stationnement se fait des 2 côtés de la route (alors qu'il n'est pas autorisé côté mare). Cela peut constituer un danger pour la bonne circulation des véhicules et des piétons qui se partagent la chaussée.

Suite aux précisions, une vérification de la signalétique sera réalisée.

6) A quelle date la piscine sera-t-elle opérationnelle ? Ainsi que ses abords et les habitations du secteur ?

Il est prévu d'ouvrir le centre nautique pour la fin du 1^{er} trimestre 2020.

Le bâtiment de l'OPH avenue Pablo Picasso sera livrable au 2^{ème} trimestre 2019.

Le chantier Icade, à l'arrière du quartier des Carnaux, sera livrable au 1^{er} trimestre 2020 et enfin le 3^{ème} programme, chantier OGIC, est prévu pour le 2^{ème} trimestre 2020.

A l'issue de ces chantiers, la rue du Multien fera l'objet d'une réfection.

7) Y a-t-il des travaux prévus pour tout ce qui concerne l'éclairage public en 2019?

500 points d'éclairage « boules » seront remplacés par de l'éclairage à led en 2019 sur Combs-la-Ville dont la rue Apollinaire, Hector Berlioz... L'éclairage public sera de la compétence de l'agglomération Grand Paris Sud en 2020. Mais nous aurons transféré des équipements neufs ce qui devrait garantir une limitation de la nécessité d'interventions dans un premier temps.

8) Les résidents de L'APF signalent une nouvelle fois le niveau de dégradation de leur parking et souhaiteraient que des travaux soient effectués. Aussi à qui incombe la charge de ces travaux ?

La mairie va reboucher les trous. Et refaire le parking à l'issue des travaux dans le secteur vers la fin du deuxième trimestre 2020.

9) Où en sont les discussions avec LIDL sur l'amélioration du centre commercial et de ses abords ?

Des discussions sont entamées entre LIDL, la mairie, les commerçants de la Coupole, et le propriétaire du centre commercial. Lidl travaille actuellement sur une étude de faisabilité pour la construction d'un nouveau magasin sur le site actuel du centre commercial Pablo Picasso. Des discussions sont en cours entre Lidl et les commerçants. Le projet prévoit de conserver les commerçants.

Le maire a fait connaître sa volonté de voir la boulangerie, commerce moteur du centre, rester sur le site.

Une problématique de réseaux sous terrain présents sous le parking est à traiter avant de voir si le projet est réalisable. Lidl est en attente de devis de la part des concessionnaires à ce sujet.

10) Les territoires concernés par les nuisances aériennes ont-ils voix au chapitre sur la vente d'ADP (Aéroport de Paris) ? Sont-ils consultés sur ce projet de vente ?

Quel est le devenir de la réglementation contre les nuisances aériennes et notamment du couvre-feu et de la fermeture des aéroports la nuit ? Devons-nous craindre que l'une des contreparties à l'achat par un investisseur soit la capacité pour ADP de fonctionner 24h/24h, à l'instar des aéroports aux USA ?

Dans quelle proportion devons-nous subir une augmentation du trafic aérien (nombre de rotations plus intense) ?

Les élus de Combs et/ou de GPS ont-ils perçus les conséquences pour leur territoire qu'aura la privatisation d'ADP voire du conflit d'intérêt entre le gain financier attendu par cette vente et les inconvénients environnementaux (nuisances, modifications des réglementations concernant le trafic) attendus ?

ADP est gestionnaires des aéroports, il n'a aucune compétence pour la circulation aérienne, qui relève exclusivement de la DGAC, donc du ministère des Transports.

La nouvelle loi PACTE semble entériner la fermeture d'Orly la nuit (comme à l'heure actuelle) et la limitation du trafic selon l'extrait de l'article du Parisien du 12 mars 2019 : « *Alors que la deuxième lecture de la loi Pacte – qui doit préparer le terrain pour la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP) – a débuté mercredi, un amendement (...) a été adopté hier. Il fixe dans la loi des mesures jusqu'ici réglementaires prises par un arrêté ministériel de 1994 : un nombre maximum de 250 000 créneaux de vols annuels et l'instauration d'un couvre-feu qui interdit les décollages et atterrissages entre 13h30 et 6h15* ».

Tous les élus de Grand Paris Sud et de Combs-la-Ville en particulier sont mobilisés pour soutenir la solution Prisalt qui devrait permettre de limiter les nuisances par une prise d'altitude plus rapide avant le retournement vers l'ouest qui se ferait donc plus haut. Le collectif « Prisalt » qui réunit des habitants et des élus évolue en association « Prisalt » pour avoir plus de poids. Michel Baffie, conseiller municipal délégué de Combs-la-Ville suit le dossier et assiste aux réunions de l'association.

Informations diverses :

Le 20 mars, une opération nettoyage de la bretelle d'accès n°25 à la Francilienne a été organisée à l'initiative du Maire de Combs-la-Ville, en présence du maire de Tigery, d'employés municipaux et d'élus. Il a été ramassé plus d'une tonne de débris en tous genres et 400 kg de bouteilles en verre. Le but de cette opération est de faire réagir la DIRIF (Direction des Routes d'Ile de France), compétente pour l'entretien de ces espaces et sollicitée à plusieurs reprises pour le nettoyage.

L'association des Eco-Maires a décerné à la commune de Combs-la-Ville le 2ème prix des Eco Actions pour la signalétique qui fleurit depuis peu sur nos trottoirs dans le cadre du projet « La mer commence ici ». Cette campagne a pour but de sensibiliser les citoyens au respect de l'environnement en ne jetant rien dans les bouches d'égouts et les caniveaux.

La deuxième édition de « DAGOSPORT » aura lieu dimanche 14 avril au stade Alain Mimoun. Des flyers avec le programme complet sont en cours de distribution auprès de la population.

La dernière session des conseils de quartier aura lieu fin mai - début juin (date à préciser). Une réunion bilan sera ensuite organisée en octobre, puis les travaux des conseils de quartier seront suspendus en raison de la période électorale dans laquelle nous entrerons en raison des élections municipales de mars 2020.

Frédéric PÉRIDON

Éric ALAMAMY

**Le Maire-adjoint
chargé de l'animation des Conseils de Quartier,**

Le co-vice-président,